

GALERIES MAMAN
LOUISE
MEUBLES
CADEAUX pour FÊTES
Chaises-longues - Glaces
LITÈRES - MATELAS
Immense choix. Bas prix
179, Rue de Lannoy, et
68, Cours de Saint-Jean
(Tél. 27-47)

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	4 mois	12.00	1 an	24.00
France et Belgique.....	3 mois	3.50	1 an	14.00
Etranger: Tarif A.....	3 mois	5.00	1 an	20.00
— Tarif B.....	3 mois	5.00	1 an	20.00

ANNONCES.....
REDACTION.....

PARIS.....	13, boulevard des Italiens, l'Ed. Louvre 00.00.
LILLE.....	3, rue Faidherbe, Tél. 67.07.
TOURCOING.....	33, rue Carnot, Téléph. 37.
ROUBAIX.....	63 à 71 Grande-Rue Tél. 34 et 1906. Inter. 6.

CHEQUES
POSTAUX
87 LILLE

CHAUSURES DOLLY
20, Rue de Lannoy, 20
ROUBAIX
LES PLUS BEAUX
MODÈLES
LES PLUS HAUTES
NOUVEAUTÉS
pour Dames
en Daim, Chevreau
Couture au Noir
à des prix étonnants
pour la concurrence.
(Tél. 23-89)

LOGIQUE SOCIALISTE

La logique et le socialisme ont divorcé depuis longtemps. Vous savez dans quel parti le parti que dirige M. Blum tient le parti que dirige M. Cachin et avec quelle violence les journalistes et les orateurs socialistes attaquent les communistes qu'ils traitent couramment de bolchevistes. L'élection municipale de Saint-Denis a marqué une nouvelle étape de la lutte fratricide qui met aux prises les deux groupes révolutionnaires.

Avant le premier tour, les troupes du Populaire ont mené contre les troupes de l'Humanité un assaut particulièrement sévère. Toutes les armes ont été employées. Les adversaires se sont bombardés pendant quinze jours avec les injures et les invectives les plus grossières, et, je vous assure, que les munitions n'ont pas été éparpillées.

Il s'agissait, pour les socialistes, d'enlever à Doriot le dernier bastion du bolchevisme, selon l'expression de Paul Faure dans l'organe officiel, S.F.I.O.

Le scrutin du 16 mars n'a pas donné, on le sait, de résultat définitif. La liste communiste arrive en tête, mais en perdant beaucoup de terrain; elle est suivie, d'ailleurs, d'assez près par la liste républicaine. Les candidats socialistes viennent en troisième lieu en pitoyable posture.

La situation est donc claire: dimanche, sans l'appoint des voix socialistes, les communistes sont battus et le ven du citoyen Faure se réalise: le camarade Doriot est délogé du dernier bastion du bolchevisme.

Mais la peur de la « réaction » est plus forte que la haine du communisme, et les amis de M. Blum se désistent en faveur des amis de M. Cachin.

Nous n'aurons pas la naïveté d'être surpris de cette décision. Il y a longtemps que nous savons que socialistes et communistes ne sont séparés que par l'absence de leurs conceptions révolutionnaires, c'est-à-dire en somme, par bien peu de chose.

« La vérité, c'est l'intérêt électoral qui est le grand moteur de la conduite du parti socialiste. On y combat le communisme, quand cette attitude peut amener un certain radicalisme que le contenu dans les dents des gens de Moscou a toujours effrayé. Mais dans la plupart des cas, on se sert avec facilité des troupes électorales interchangeables qui, d'un scrutin à un autre, changent d'opinions et de candidats.

M. Blum et ses fidèles feront donc le jeu, dimanche, de M. Doriot; à moins que ces messieurs les abstentionnistes, qui ordinairement n'appartiennent pas aux partis avancés, ne consentent à se gêner un peu et votent nombreux. Dans ce cas, le drame tricolore pourrait très bien rempiler, dimanche soir, les nouveaux rois sur l'Hôtel de Ville de Saint-Denis.

LOUIS DORTOIS.

LA MONNAIE D'ARGENT



L'avers et le revers de la future pièce de vingt francs en argent, dont on prépare la trappée à la Monnaie. (W.F.P.)

L'incendie tragique d'un cinéma en Mandchourie

Soixante-seize personnes brûlées vives, vingt-sept manquants, plus de cent blessés

Londres, 20 mars. — On mande de Tokio au « Daily Express » qu'un incendie a détruit un cinéma à Kirin, en Mandchourie hier soir. Soixante-seize personnes ont été brûlées vives; vingt-sept sont manquantes et plus de cent ont été blessées. Six agents de police, qui faisaient de grands efforts pour dégager les victimes, ont été tués par le tout du cinéma qui s'écroula sur eux.

L'incendie a été provoqué par un court-circuit.

Les Assurances sociales au Sénat
Paris, 20 mars. — Le Sénat a adopté aujourd'hui les derniers articles du projet de loi tendant à modifier la loi sur les Assurances sociales. On renvoie à demain, à 15 heures, la discussion sur les articles réservés. La séance est levée à 18 h. 30.

L'affaire sensationnelle des faux tableaux de Tourcoing

UN TABLEAU SANS VALEUR ACHETÉ 200 FRANCS EST RETOUCHÉ ET VENDU POUR UN REMBRANDT



« LE MENDIANT »
Ce tableau, un prétendu « Velasquez », a été vendu 40.000 francs.

Nous avons mis nos lecteurs au courant de cette affaire qui passionne l'opinion; nous voulons la résumer en y apportant les détails sensationnels que nous avons recueillis de toutes parts.

Une plainte en règle a été déposée dans la matinée de mercredi, entre les mains de M. Bornay, procureur de la République.

Le plaignant est M. Ernest Deconinck, fabricant de tapis, rue du Haze, à Tourcoing. La plainte vise M. Agrée-Vanderhachem demeuré 7, rue de Lille, à Roubaix, actuellement; M. Vanackère, 70 et 72, rue du Boulevard, à Croix; M. Eugène Dujardin, 14, boulevard de Paris à Roubaix, et M. Albert, 261, rue du Balion, à Lille.

M. Hénaut, chargé d'instruire la plainte de M. Deconinck, s'occupe de rechercher la provenance des diverses toiles qui furent revendues avec un si beau bénéfice au riche Tourquennois.

Quel qu'on ait dit, il n'a jusqu'à présent inculpé aucun des prévenus. Il étudie attentivement le dossier qui lui a été transmis par le Procureur de la République et il a lancé hier plusieurs commissions rogatoires à Lille, Roubaix et Tourcoing. Toutes les personnes qui sont intervenues dans cette affaire seront interrogées par les commissaires de police.

Il enverra également des commissions rogatoires, à Londres et à Madrid, où se trouvent les originaux de quelques-unes des toiles dont il est question plus loin.

Ces tableaux seront photographiés et au vu des épreuves, il sera possible de dire si un expert qualifié pouvait être victime d'une similitude ou si la différence des toiles était flagrante.

La plainte de M. Deconinck

Comment nous l'avons dit, la plainte de l'industriel tourquennois était accompagnée d'un long mémoire d'une trentaine de feuillets dactylographiés.

Voici donc comment, d'après M. Deconinck, les faits se seraient déroulés:

« L'Hobbéma »

Comment M. Deconinck entra-t-il en relations avec M. Agrée. Tout simplement par une annonce par laquelle ce dernier demandait un associé ou un commanditaire pour l'achat de tableaux anciens susceptibles d'être revendus avec un gros bénéfice.

La première affaire qui fut proposée à l'industriel tourquennois fut l'achat d'un « Hobbéma », qu'on lui représenta comme provenant très probablement de la fameuse collection qu'avait réunie M. Selosse et dont il légua une partie à la Ville de Roubaix.

Cet Hobbéma était la propriété de M^{me} Vanackère de Croix.

M. Deconinck ne connaissant ni cette dame ni M. Agrée et, d'autre part, ne se faisant pas à sa seule expérience, demanda l'avis de M. Eugène Dujardin, de Roubaix.

Celui-ci déclara que la toile attribuée à Hobbéma et représentant un « Paysage hollandais » était bien connue de lui et que l'acquiescer pour 75.000 francs c'était réaliser une véritable affaire. Sans arrière-pensée, M. Deconinck décida d'acheter le tableau. Sa part fut fixée à 48.000 francs et celle de M. Agrée à 20.000 francs. Il est alors entendu entre MM. Deconinck et Agrée que l'Hobbéma valait 200.000 francs — c'est le chiffre fixé par M. Agrée — la toile ne sera pas vendue moins de cette somme. Le bénéfice devant être partagé, ce qui était normal.

avec M. Agrée, refuse de céder à l'Hobbéma à ce prix.

L'achat du « Rembrandt »

Quelques jours plus tard, M. Deconinck reçoit de nouveau la visite du marchand roubaixien, qui lui dit:

— Monsieur Deconinck, vous avez acheté l'Hobbéma de M^{me} Vanackère, mais vous ignorez qu'il y a chez elle un tableau beaucoup plus beau, qui vaut à mon avis cinq fois votre Hobbéma. Il s'agit d'un Rembrandt, représentant une scène mythologique, qui a fait tout dernièrement l'objet d'une enquête parce que l'origine de ce tableau était contestée, mais il a été rendu à M^{me} Vanackère, et à l'expiration l'enquête a été élève; la toile a donc été restituée à sa propriétaire depuis deux ou trois jours.

M. Deconinck répond qu'il n'achèterait pas un deuxième tableau et que, du reste, il y avait une histoire autour de ce tableau et qui pour cette raison il n'aimait pas à s'en rendre acquiescer.

Les larmes dans les yeux, M. Dujardin lui dit: C'est à moi, enfants, que je pense en vous faisant cette proposition. C'est leur avenir que je vois, c'est aussi le patrimoine national que je désire sauvegarder et c'est avec tristesse que j'envisage le départ d'une pareille œuvre pour l'étranger.

Il insiste sur un Américain n'est en ce moment à Roubaix et que, si on n'agit pas vite, il va acheter la toile.

Enfin après de multiples instances qui durent plusieurs jours, M. Deconinck achète la toile pour 150.000 francs. Il obtient, en outre, un tableau attribué à David.

A ce jour, M. Deconinck possède donc: Une toile attribuée à Hobbéma, une toile attribuée à Rembrandt, une toile attribuée à David, pour une somme totale de 218.000 francs.

A la suite de ces achats, M. Eugène Dujardin faisant valoir que c'était sur ses instances et ses démarches que M. Deconinck avait acheté le Rembrandt et le David, chez M^{me} Vanackère grâce aux bons renseignements donnés par lui sur M. Agrée à M. Deconinck et ce dernier avait fait l'acquisition de l'Hobbéma, de nouvelles conventions furent arrêtées entre MM. Deconinck, Agrée et le marchand roubaixien.

M. Deconinck remboursa à M. Agrée les 20.000 francs avancés par ce dernier pour l'achat de l'Hobbéma.

M. Eugène Dujardin et M. Agrée se chargèrent de la vente des trois tableaux et comme ils n'ont reçu aucune rémunération, du moins avouée et connue par M. Deconinck lors de l'achat des trois tableaux, il est décidé que sur le bénéfice de la vente des dites toiles, 30 % iront au marchand et à M. Agrée. Le reste reviendra à M. Deconinck. Toutes ces opérations étant faites régulièrement, rien ne donne matière à M. Deconinck de douter de la sincérité et de la bonne foi de ses associés.

Le « Velasquez »

Deux ou trois semaines s'écoulent. M. Eugène Dujardin vient un jour annoncer à M. Deconinck qu'il se trouve, chez M^{me} Vanackère un tableau de Velasquez et la prière d'aller le voir.

M. Deconinck accepte et se rend chez M^{me} Vanackère, M. Dujardin et M. Agrée s'y trouvent, vantent les qualités de cette toile à M. Deconinck et affirmant le caractère d'authenticité indiscutable du tableau, s'appuyant sur leurs affirmations sur le fait qu'une signature de Velasquez y est apposée et sur la ressemblance frappante qu'il y a entre le personnage de cette toile et celle d'autres personnages sur d'autres toiles du même peintre, arguments essentiels qui devaient à leurs yeux constituer l'authenticité et chasser tous les doutes.

Leur pression est si grande que M. Deconinck achète le tableau pour 40.000 francs.

Les dix tableaux de Lille

Quelques semaines plus tard, M. Eugène Dujardin vient dire à M. Deconinck qu'il a reçu la visite d'une personne de Lille, possesseur de magnifiques tableaux à vendre, désireux de les réaliser pour des raisons de famille. Il dit que ce soi-ci venait d'un parent qui était autrefois conservateur au Musée de Lille et qui aurait affirmé que ces tableaux représentaient une fortune et qu'on ne devrait s'en défaire qu'en cas de nécessité absolue.

(Lire la suite page 2.)

BILLET PARISIEN LE CARTEL contre le plan Young

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 20 MARS (MINTY)

Voici qu'une nouvelle offensive se prépare contre le Cabinet. Ces manœuvres deviennent de plus en plus précises et prennent un caractère de plus en plus sérieux. Elles ont pour objet le plan Young, dont l'adoption, cela va sans dire, est une question vitale pour le ministère. Le groupe radical-socialiste, fidèle à la tactique d'obstruction qu'il a adoptée envers le deuxième ministère Tardieu, a pris dans les affaires du pays une position très spéciale que traduit sans arrière-pensée la politique de certains de ses chefs.

Le groupe a décidé de ne pas voter le plan Young sous prétexte que c'est à la majorité qui soutient le Gouvernement qu'il appartient d'en approuver tous les actes. A cet effet, notre politique extérieure dont le nouveau système de réparations est en quelque sorte le chef de file, est subordonnée par le Cartel aux fluctuations de notre politique intérieure. Pourtant, le Cartel ne manque jamais une occasion de proclamer son attachement aux idées de rapprochement international. Mais toutes ces belles déclarations disparaissent devant les intrigues noyées dans les couloirs du Palais-Bourbon. Il s'agit non plus de sanctionner un acte important de politique de pacification européenne, mais de créer un embarras au Gouvernement.

Les socialistes, est-il besoin de le dire, surenchérisent sur les dispositions démagogiques des radicaux-socialistes. On ne se soucie pas en l'occurrence de ce que pourraient penser de ces manœuvres les socialistes allemands et anglais installés les uns et les autres au pouvoir. On veut la mort du ministère et on mettra tout en œuvre pour parvenir à ce résultat. De telles opérations quand le Pays réclame unanimement du Parlement un travail effectif et sérieux, nuisent au Gouvernement et au bon renom du régime parlementaire.

Ce régime, les membres du Cartel affectent en toutes occasions de ne pas vouloir le défendre. Ils se contentent de la posture de leur agitation destructrice. S'ils voulaient amener un dangereux mouvement d'hostilité à l'égard du Parlement, ils ne s'y prendraient certainement pas autrement. Il y a chez eux une légèreté et autant de malice, mais quelle inconcevable, quelle impardonnable légèreté!

Masselis, l'odieux assassin d'enfants, qui avait été condamné à mort lors de la dernière session des Assises du Nord, a payé jeudi matin sa dette à la justice humaine. Coursureusement, il a appris que sa grâce était rejetée et c'est avec calme, après avoir entendu la messe, qu'il s'est dirigé vers l'échafaud.

Masselis, l'odieux assassin d'enfants, qui avait été condamné à mort lors de la dernière session des Assises du Nord, a payé jeudi matin sa dette à la justice humaine. Coursureusement, il a appris que sa grâce était rejetée et c'est avec calme, après avoir entendu la messe, qu'il s'est dirigé vers l'échafaud.

Masselis, l'ogre d'Haubourdin a payé sa dette à la société

Masselis, l'odieux assassin d'enfants, qui avait été condamné à mort lors de la dernière session des Assises du Nord, a payé jeudi matin sa dette à la justice humaine. Coursureusement, il a appris que sa grâce était rejetée et c'est avec calme, après avoir entendu la messe, qu'il s'est dirigé vers l'échafaud.

Une foule nombreuse, venue notamment de la région de Lille, stationne devant le lieu d'exécution. Mmes Billaut et Notteau, les mères des deux petites victimes de Masselis, sont là pour assister à l'exécution.

Il est 4 h. 45, quand les portes de la prison s'ouvrent pour laisser entrer ceux qui vont assister au réveil du condamné: c'est M. Firmin, l'avocat général qui a requis et obtenu le sursis de mort et à qui incombe la fonction de dire à Masselis qu'il a définitivement gagné sa cause; M. Caillaud, juge d'instruction, et son greffier qui, s'il y a lieu, prendront note des déclarations de l'assassin; le défenseur, M^{re} Phalémpin; l'aumônier de la prison, M. l'abbé Duverger; les docteurs Lambilliotte, des services pénitentiers; Monier, médecin-légiste.

Dans sa cellule, Masselis dort profondément; on le secoue, il se réveille difficilement, la lumière électrique l'incommode, et c'est encore dans le demi-sommeil qu'il entend les paroles de M. l'avocat général, qui l'invite ensuite à converser avec son défenseur et avec l'aumônier. Les gardiens lui enlèvent les entraves des pieds.

Hélas! l'assassin, qui était toujours étendu sur son lit, demande à M^{re} Phalémpin, en se frottant les yeux, d'un ton interrogatoire: « C'est pour aujourd'hui? » L'avocat ne peut que lui dire oui et lui demande s'il n'a rien à révéler sur les crimes qui lui sont reprochés, et en particulier sur la disparition de la petite Notteau. « J'ai quelque chose à dire, mais... j'aime mieux me taire. J'aurai du courage. »

C'est ensuite un entretien de quelques minutes avec M. l'abbé Duverger, qu'il voit aujourd'hui pour la première fois. Masselis exprime le désir d'écrire une dernière fois; c'est une lettre adressée à « Yvonne et à maman », sa fille et sa femme. Ecrites d'une main très ferme, ces quelques lignes, d'après lui, doivent leur apprendre le sort qui lui est dévolu. C'est un simple adieu, dans lequel il les encourage et il les embrasse. Aucun mot de regret, même pas à sa fille, qu'il a maltraitée tant de fois. Jusqu'au bout, dès lors, Masselis persiste dans ses dénégations. La lettre est remise à M^{re} Phalémpin, qui promet de remettre lui-même la missive.

Il est 4 h. 45, quand les portes de la prison s'ouvrent pour laisser entrer ceux qui vont assister au réveil du condamné: c'est M. Firmin, l'avocat général qui a requis et obtenu le sursis de mort et à qui incombe la fonction de dire à Masselis qu'il a définitivement gagné sa cause; M. Caillaud, juge d'instruction, et son greffier qui, s'il y a lieu, prendront note des déclarations de l'assassin; le défenseur, M^{re} Phalémpin; l'aumônier de la prison, M. l'abbé Duverger; les docteurs Lambilliotte, des services pénitentiers; Monier, médecin-légiste.

Il est 4 h. 45, quand les portes de la prison s'ouvrent pour laisser entrer ceux qui vont assister au réveil du condamné: c'est M. Firmin, l'avocat général qui a requis et obtenu le sursis de mort et à qui incombe la fonction de dire à Masselis qu'il a définitivement gagné sa cause; M. Caillaud, juge d'instruction, et son greffier qui, s'il y a lieu, prendront note des déclarations de l'assassin; le défenseur, M^{re} Phalémpin; l'aumônier de la prison, M. l'abbé Duverger; les docteurs Lambilliotte, des services pénitentiers; Monier, médecin-légiste.

Les imposantes funérailles de Mgr Julien, à Arras

Les imposantes funérailles de Mgr Julien, à Arras. Le char funéraire est tiré par des chevaux blancs, et une foule nombreuse assiste à la cérémonie.



EN HAUT: A gauche: Le char funéraire; à droite: Mgr Linart et les vicaires généraux de Lille.

La ville d'Arras a fait à son évêque des funérailles imposantes. Non seulement elles furent locales, mais aussi diocésaines et nationales, en raison de la participation des personnalités appartenant à toutes les classes de la société.

Elles furent aussi la confirmation des témoignages de sympathies respectueuses dont la mémoire de Mgr Julien fut l'objet depuis le jour de sa mort.

Elles se déroulèrent par un temps gris et brumeux, en présence d'une foule considérable. Un grand nombre de personnes étaient venues de tout le département et des régions voisines pour y assister.

Le levé du corps a eu lieu à 9 h., après que Mgr de la Villerebel, archevêque de Rouen, eut recité les prières en présence des évêques.

La maison mortuaire de la rue des Fours disparait sous de vastes tentures en velours noir bordées d'argent et surmontées de l'écusson aux armes de Sa Grandeur.

Le cercueil, recouvert de la cape magna, de la barrette et où reposent la croix et les décorations du défunt, est placé dans le fond de l'entrée principale de l'évêché, au milieu d'une chapelle ardente, et le public, jusqu'à dernier moment, est appelé à défiler.

Une seule couronne, monumentale, est placée à l'entrée de l'évêché et porte cette inscription sur un large ruban violet: « Les membres du Comité franco-allemand d'information et de documentation, à leur regrette collègue. »

Une foule énorme était massée sur tout le parcours que devait suivre le char funéraire. Les magasins étaient fermés. Les façades étaient tendues de noir. Des drapeaux tricolores, en berne, avaient été arborés.

À 9 h. 30, le cortège s'est mis en marche, tandis que les cloches de toutes les églises sonnaient. Il ne comprenait pas moins d'une centaine de délégations des patronages, des écoles libres, des institutions, des pensionnats, des collèges, des fédérations d'ouvriers diverses, des associations catholiques, des Ligues patriotiques, de l'Union des femmes de France, des sociétés sportives, de musique, d'anciens combattants, des officiers de réserve, de sociétés corporatives, d'associations d'ouvriers, de fédérations agricoles, de sociétés chrétiennes, d'ouvriers mineurs en tenue de communauté religieuses, de l'Académie d'Arras, des étudiants de l'Université catholique avec drapeaux et bannières.

Devant le char funéraire, marchaient les



EN BAS: A gauche: Mgr de Villerebel officiant; à droite: La chapelle ardente.

Mgr de Villerebel officiant; à droite: La chapelle ardente.

Mgr de Villerebel officiant; à droite: La chapelle ardente.

Mgr de Villerebel officiant; à droite: La chapelle ardente.

Mgr de Villerebel officiant; à droite: La chapelle ardente.

Mgr de Villerebel officiant; à droite: La chapelle ardente.